

Demande de devis

Numéro de l'appel d'offres : NE-Sol60

Date de lancement de l'appel d'offres : 03/11/2026

Filiale : HKI - Niger

Objet : IMPRESSION/REPRODUCTION

Cher fournisseur,

Helen Keller International (Helen Keller Intl) recherche des fournisseurs éligibles et qualifiés pour fournir leur meilleur devis pour le(s) article(s) ci-dessous. Si vous êtes intéressé, le devis doit être soumis sur papier à en-tête de l'entreprise et signé par une personne autorisée.

- Veuillez vous référer aux conditions générales ci-dessous pour préparer votre devis.
- Veuillez accuser réception de cette demande en signant la déclaration de conflit d'intérêts ci-dessous et indiquer votre intention de soumettre un devis.
- Aucun appel téléphonique ne sera accepté et toute question concernant cette demande de devis doit être soumise par écrit avant la date limite.
- Les questions et réponses jugées pertinentes pour cette offre peuvent être communiquées par Helen Keller Intl à tous les autres soumissionnaires. Merci.

Tableau des lignes :

Code de l'article/du service	Description des services/matériels	Spécifications	Quantité	Unité de mesure	Date requise	Lieu de livraison par ligne
PRTPRG01	SERVICES D'IMPRESSION — Services d'impression	Reprographie des cartes de supplémentation -Recto Verso -En couleur -Dimensions : papier A6 (14,8 10,5 cm) -Impression en quadrichromie sur papier couché 400 g/m ²	9,835	Unité	04/10/2026	Bureau Helen Keller Niamey

Code de l'article/service	Description des services/matériel	Spécifications	Quantité	UOM	Date requise	Lieu de livraison par ligne
PRTPRG01	SERVICES D'IMPRESSION — Services d'impression	Fiche N°1 : Fiche de délimitation Format 21*29,7 cm Impression sur papier blanc 100 g	28,240	Unité	04/10/2026	Bureau Helen Keller Niamey
PRTPRG01	SERVICES D'IMPRESSION — Services d'impression	Fiche N°2 en Recto/Verso : Au Recto : Fiche de Pointage Vitamine A/ Albendazole Au Au Verso : Fiche de revisite et de recensement des absents Format 21*29,7 cm Impression sur papier blanc 100 g	140 000	Unité	04/10/2026	Bureau Helen Keller Niamey
PRTPRG01	SERVICES D'IMPRESSION — Services d'impression	Fiche N° 3 : Fiche de Synthèse Journalière par équipe Format 21*29,7 cm Impression sur papier blanc 100 g	8,472	Unité	04/10/2026	Bureau Helen Keller Niamey
PRTPRG01	SERVICES D'IMPRESSION — Services d'impression	Fiche N°3 bis : Fiche de Synthèse Journalière Format 21*29,7cm Impression sur papier blanc 100g	33,888	Unité	04/10/2026	Bureau Helen Keller Niamey
PRTPRG01	SERVICES D'IMPRESSION — Services d'impression	Fiche N°5 : Fiche de gestion des intrants Format 21*29,7 cm Impression sur papier blanc 100 g	28,240	Unité	04/10/2026	Bureau Helen Keller Niamey

Conditions d'éligibilité des fournisseurs :

Cet appel d'offres est ouvert aux entreprises commerciales et non gouvernementales, enregistrées au Niger, capables de fournir et de livrer les produits, et ayant fait preuve d'intégrité et d'éthique commerciale.

Remarque : Helen Keller Intl n'attribuera aucun contrat à une entreprise qui fait l'objet d'une exclusion, d'une suspension ou d'une proposition d'exclusion, ou qui propose de faire affaire avec des entreprises ou des dirigeants d'entreprises qui font l'objet d'une exclusion, d'une suspension ou d'une proposition d'exclusion, dans le cadre de l'exécution des exigences de cette activité.

Mécanisme contractuel et conditions de paiement :

Helen Keller Intl émettra un bon de commande au fournisseur.

Après acceptation des biens ou services par Helen Keller Intl, le paiement sera effectué dans les 30 jours suivant la réception de la facture. En cas de retard, Helen Keller Intl déduira 1 % du prix total pour chaque jour de retard de livraison. Le paiement ne sera effectué qu'au fournisseur identifié dans le bon de commande ; il ne sera pas effectué à un tiers ou à un particulier.

Instructions de livraison :

Le bureau paie

Détails du devis :

- Le devis doit porter le numéro de l'appel d'offres ci-dessus ;
- Description détaillée des articles faisant l'objet du devis ;
- Informations sur les frais, le mode et la date de livraison ;
- Informations détaillées sur les assurances et/ou garanties proposées par le fournisseur ;
- Citation en francs CFA BCEAO (XOF), hors taxes, droits d'accise et autres droits ou taxes ;

Informations sur la société :

- Copie de la licence commerciale valide de la société, du certificat fiscal (enregistrement à la TVA), de l'ARF, du NIF, du RCCM EXPÉRIENCE ;
- Informations sur les performances passées, y compris au moins 3 références professionnelles avec leurs coordonnées.
- Helen Keller Intl se réserve le droit de contacter directement les références.

Critères d'évaluation :

Les devis seront évalués en fonction du respect des spécifications, des qualifications et de l'expérience du fournisseur, du prix, du service après-vente, du délai de livraison et d'autres critères connexes. Helen Keller Intl sélectionnera l'offre présentant le prix le plus bas et répondant aux spécifications.

Critères d'évaluation - Prix, expérience, délais de livraison

Date limite de soumission :

Le devis doit être soumis à Helen Keller Intl au plus tard le 18/03/2026 à 10h00.

Mode de soumission :

Version papier : soumettre le devis sur papier à en-tête de la société, dûment signé et tamponné par une personne autorisée, et livré au bureau de Helen Keller Intl dans une enveloppe scellée et adressée à

Par voie électronique : signez, tamponnez, scannez et envoyez le devis en pièce jointe au format PDF à niger_procurement@hki.org avec copie à :

Durée de validité du devis :

Tous les devis soumis doivent être valables pendant 90 jours à compter de la date limite de soumission indiquée ci-dessous. Cela inclut, sans s'y limiter, les coûts, les prix, les conditions générales, les niveaux de service et toutes les autres informations. Si votre entreprise est sélectionnée, toutes les informations contenues dans la demande de devis et le processus de négociation sont contractuellement contraignantes et peuvent être acceptées par Helen Keller Intl sans autre négociation.

Conditions générales :

- 1) La publication de cette demande de devis ne constitue pas un engagement d'attribution de la part de HKI, ni n'engage HKI à payer les frais engagés pour la préparation et la soumission d'une offre.
- 2) Les pièces jointes à la présente demande de devis sont considérées comme faisant partie intégrante de toutes les exigences.
- 3) HKI peut contacter les soumissionnaires afin de confirmer le nom de la personne à contacter, l'adresse, le montant de l'offre et de vérifier que l'offre a bien été soumise dans le cadre de cet appel d'offres.
- 4) Déclarations mensongères dans l'offre : les soumissionnaires doivent fournir des informations complètes, exactes et exhaustives, conformément aux exigences du présent appel d'offres et de ses annexes.
- 5) Divulgaration des conflits d'intérêts : les soumissionnaires doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec toute partie associée à la publication, à l'examen ou à la gestion du présent appel d'offres et de l'attribution prévue. Le fait de ne pas fournir des informations complètes et transparentes peut amener HKI à réévaluer la sélection d'un soumissionnaire potentiel.
- 6) Droit de sélection/rejet : HKI se réserve le droit de sélectionner et de négocier avec les entreprises qu'elle juge, à sa seule discrétion, qualifiées pour soumettre des devis concurrentiels, et de mettre fin aux négociations sans encourir aucune responsabilité. HKI se réserve également le droit de rejeter tout ou partie des devis reçus sans fournir d'explication.
- 7) Droits réservés : Les réponses à l'appel d'offres deviennent la propriété de HKI. HKI se réserve le droit, à sa seule discrétion :
 - De disqualifier toute offre sur la base du non-respect par le soumissionnaire des instructions de l'appel d'offres ;
 - Renoncer à toute dérogation par le soumissionnaire aux exigences du présent appel d'offres qui, de l'avis de HKI, ne sont pas considérées comme des défauts importants nécessitant un rejet ou une disqualification ; ou lorsque cette renonciation favorise une concurrence accrue ;
 - Prolonger le délai de soumission de toutes les réponses à l'appel d'offres ;
 - De mettre fin ou de modifier le processus d'appel d'offres à tout moment et de relancer l'appel d'offres ;
 - Attribuer le marché sur la base de l'évaluation initiale des offres sans discussion ;
 - Attribuer des marchés partiels pour des biens/activités et/ou attribuer plusieurs marchés.

Certification de conflit d'intérêts (COI) du fournisseur et confirmation de l'intention de soumissionner :

Le code de conduite et la politique éthique de HKI exigent une divulgation complète et transparente dans le cadre des opérations d'approvisionnement. Les employés de HKI doivent éviter tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts, divulguer intégralement leurs actions ou leurs relations avec des fournisseurs, sous-traitants ou consultants potentiels, et ne doivent pas solliciter, demander, accepter ou accepter de recevoir des cadeaux de la part d'un fournisseur ou d'un fournisseur potentiel. Le fournisseur s'engage soit : 1) à divulguer tout conflit d'intérêts de ce type ; soit 2) à affirmer, au mieux de ses connaissances, informations et

conviction, qu'aucun employé de HKI, ni aucune personne associée à un employé de HKI, n'est employé, directeur, cadre, consultant ou n'a d'intérêt financier, direct ou indirect, dans l'organisation du fournisseur, ou n'a reçu ou ne recevra d'avantage financier, direct ou indirect, du fait de l'attribution d'un contrat dans le cadre de la présente appel d'offres. Aux fins de la présente attestation, les personnes « associées » comprennent, sans s'y limiter : le conjoint, le partenaire domestique, les enfants, les parents ou les frères et sœurs, les beaux-parents, les neveux, les nièces et les membres de la famille élargie. Toute déclaration matériellement fausse faite dans le cadre de la présente attestation et/ou tout manquement à l'obligation de diligence raisonnable dans la vérification des informations faisant l'objet de la présente attestation peut entraîner la non-réponse du fournisseur aux fins de la présente attribution. Le fournisseur est encouragé à divulguer tout lien avec un employé de HKI qui pourrait créer une apparence de conflit d'intérêts, qu'il réponde ou non aux définitions énumérées ci-dessus.

En signant ci-dessous, le fournisseur confirme qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts connu ou qu'il a divulgué tout conflit d'intérêts par écrit (veuillez joindre la divulgation séparément) ; il accuse réception de la présente demande de devis et confirme ainsi son intention de soumettre une offre conformément aux exigences de la demande de devis.

Nom du fournisseur :

Représentant autorisé du fournisseur :

Titre du représentant autorisé du fournisseur : Date
:

Signature du représentant autorisé